

Zeitschrift: L'instruction publique en Suisse : annuaire

Band: 32/1941 (1941)

Artikel: Actes législatifs scolaires publiés dès 1938 à 1941

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-112871>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Actes législatifs scolaires publiés dès 1938 à 1941

Berne.

1939.

Arrêté du 19 septembre concernant les indemnités de remplacement pour les instituteurs pendant le service actif.

Arrêté du 26 septembre concernant les réductions des traitements des instituteurs pendant le service actif.

1940.

Ordonnance du 14 mars concernant le service médical scolaire dans les écoles ainsi que les établissements publics et privés du canton de Berne.

Ordonnance du 19 avril sur les réductions de traitement des maîtres aux écoles primaires et moyennes pendant le service militaire actif.

Loi du 2 juin concernant une nouvelle réglementation de la baisse des traitements du corps enseignant des écoles primaires et moyennes.

Ordonnance du 29 octobre concernant la Commission cantonale de gymnastique.

Règlement du 19 novembre concernant l'Institut dentaire de l'Université de Berne.

Genève.

QUESTIONS GÉNÉRALES.

Règlement sur la discipline en dehors de l'école du 22 juillet 1936.
Mise au point de dispositions anciennes complétées par :

— *arrêté du 18 juin 1938* sur le colportage et la vente d'objets par les enfants non libérés de la scolarité obligatoire ;

— arrêté du 19 novembre 1940 sur l'admission des enfants dans les cinémas.

Règlement du 5 janvier 1938, d'application de la loi (2 juillet 1937) sur l'Office de l'enfance.

Cette loi a opéré le groupement d'institutions rattachées auparavant à diverses instances. Depuis, la création d'un « Fichier central » de renseignements permet l'emploi rationnel des enquêtes faites par tous les services officiels.

Loi du 3 juin 1939 obligeant les fonctionnaires de l'instruction publique (sauf exception précisée) à résider effectivement dans le canton.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET PROFESSIONNEL.

Arrêté du 4 mars 1938 créant une direction générale de l'enseignement secondaire au Département de l'instruction publique, chargeant M. Henri Grandjean des fonctions de directeur de l'enseignement secondaire ; il garde, en outre, ses fonctions de secrétaire du Département.

DIVERS.

Circulaire de mai 1938 rappelant aux parents l'importance des langues étrangères et, en particulier, l'existence du Comité d'échange d'étudiants et écoliers.

Questionnaire de juin 1938 aux membres du corps enseignant sur les cours dictés.

Règlement de juin 1940 sur le contrôle des leçons particulières données par des maîtres à leurs élèves.

Arrêté du 20 juillet 1938 organisant, à titre d'essai, à l'Ecole des arts et métiers, une nouvelle section appelée « Ecole complémentaire professionnelle », dirigée par un doyen, comprenant les cours professionnels industriels des jeunes gens.

Loi du 6 novembre 1940 sur l'instruction publique reprenant, groupant et simplifiant toutes les transformations subies par le statut de l'enseignement public depuis la dernière impression de 1924.

Neuchâtel.

1939.

Loi du 14 mars sur le Fonds scolaire de prévoyance et de retraite en faveur du personnel de l'enseignement secondaire, professionnel et supérieur.

Arrêté du 17 mars, portant sanction de la révision de l'art. 19 du Règlement de la Caisse cantonale de remplacement du personnel des établissements d'enseignement secondaire, professionnel et supérieur.

Règlement du 28 mars d'application de la loi sur la formation professionnelle.

Loi du 17 mai sur la prolongation de la scolarité obligatoire.

Loi du 21 novembre sur l'éducation nationale.

Loi du 21 novembre portant révision de diverses dispositions de la loi sur l'enseignement secondaire.

Règlement du 29 novembre concernant les examens en vue d'obtenir les brevets de maîtresse d'école ménagère, de maîtresse de couture pour la coupe et la confection, de maîtresse de couture pour habits de garçons, de maîtresse de lingerie et de maîtresse de broderie.

Arrêté du 22 décembre concernant l'entrée en vigueur de la loi sur la prolongation de la scolarité obligatoire du 17 mai 1939.

1940.

Règlement du 16 avril d'application de la loi sur l'enseignement secondaire.

Règlement du 12 mars concernant les privats-docents.

Règlement du 22 avril concernant les examens pour obtenir les brevets spéciaux institués par la loi sur l'enseignement secondaire.

Arrêté du 16 juillet portant révision de l'article 18 du Règlement général des examens de l'Université de Neuchâtel, du 15 juin 1935.

Arrêté du 16 juillet portant révision de l'article 6 du Règlement général de l'Université du 19 mai 1911.

Arrêté du 16 juillet concernant la formation professionnelle du personnel enseignant.

Arrêtés du 16 juillet concernant les examens des facultés des lettres et de la faculté de droit.

Règlement spécial du 16 juillet concernant les examens de la faculté des sciences.

Programme d'enseignement pour la IX^e année de scolarité obligatoire.

Tessin.

1938.

Règlement du 5 janvier d'application de la loi du 12 octobre 1936 sur la Caisse de retraite du personnel enseignant tessinois.

Décret du 11 mars concernant la fourniture des manuels scolaires.

Décret du 28 avril modifiant le règlement du 18 septembre 1926 pour les écoles secondaires.

Décret du 14 septembre fixant la finance d'inscription aux écoles publiques cantonales du Tessin.

Décret du 16 septembre modifiant la loi sur l'instruction publique.

Décret du 28 octobre concernant la construction de la Bibliothèque cantonale à Lugano.

Décret du 7 novembre modifiant le premier paragraphe de l'article 76 de la loi du 28 septembre 1914 sur l'enseignement primaire.

Décret du 5 décembre modifiant l'article 3 de la loi du 18 juin 1920 sur les honoraires des fonctionnaires de l'administration scolaire et du personnel enseignant.

Décret du 7 décembre concernant la réduction des pensions pour 1939.

1939.

Décret du 23 janvier ajoutant un alinéa à l'article 8 de la loi du 28 septembre 1914 sur l'enseignement professionnel.

Décret du 3 janvier relatif aux examens pour l'obtention du brevet d'enseignement dans les classes primaires supérieures.

Décret du 14 avril sur les examens de licence et de diplôme de l'école cantonale de commerce.

Décret du 14 juillet concernant l'adjonction d'un paragraphe à l'article 49 de la loi du 28 septembre 1914 sur l'enseignement primaire.

Décret du 13 novembre concernant les honoraires et le traitement des magistrats, fonctionnaires, maîtres des écoles secondaires et des gendarmes pendant le service militaire actif.

Décret du 22 décembre modifiant le règlement de l'école secondaire.

Décret du 22 décembre modifiant l'article 1 du règlement du 29 septembre 1909 sur la conservation des monuments historiques.

1940.

Décret du 16 janvier sur la protection de la nature et des paysages.

Décret du 20 février réglant la question des honoraires des instituteurs primaires mobilisés.

Décret du 20 février concernant les magistrats, fonctionnaires, maîtres des écoles secondaires et gendarmes mobilisés.

Décret du 28 février concernant la réduction de la subvention fédérale à l'école primaire.

Décret du 23 avril accordant des bourses aux établissements pour anormaux.

Règlement du 7 juin d'application de la loi du 16 janvier 1940 sur la protection de la nature.

Loi du 14 juin concernant le Service obligatoire du travail pour les élèves des écoles secondaires.

Règlement d'application de la loi susindiquée du 14 juin.

Règlement du 18 juin d'application de la loi du 20 février 1940 sur le traitement des maîtres primaires et secondaires mobilisés.

Décret du 3 octobre concernant la fourniture gratuite du matériel scolaire aux écoles spéciales (anormaux et sourds-muets).

Règlement du 11 octobre pour l'Observatoire météorologique cantonal de Lugano.

Décret du 14 octobre modifiant l'article 17 de la loi du 28 septembre 1914 sur l'enseignement primaire (diplôme pour directions d'asiles).

Décret du 28 octobre concernant la récolte des châtaignes par la gent écolière.

Règlement du 22 novembre de la Bibliothèque cantonale à Lugano.

Valais.

1938.

Règlement du 12 mai pour les écoles normales.

1939.

Règlement d'application du 24 février de la loi fédérale sur la formation professionnelle.

Vaud.

1938.

Décision du 1^{er} avril instituant un enseignement civique pour les jeunes filles des classes primaires, primaires supérieures et ménagères.

Loi du 16 mai sur la prévoyance sociale et l'assistance publique (modifiant l'article 99 de la loi du 19 février 1930 sur l'instruction publique primaire et l'article 250 du règlement du 28 mars 1931 pour les écoles primaires).

Loi du 17 mai complétant celle du 25 février 1908 sur l'instruction publique secondaire, en ce qui concerne l'enseignement privé.

Règlement d'application du 21 octobre de la loi du 17 mai concernant l'enseignement privé.

Loi du 7 décembre prorogeant, pour 1939, la validité de la loi du 13 décembre 1937, complétant celle du 15 février 1922, sur les pensions de retraite du corps enseignant et du corps pastoral vaudois.

Loi du 12 décembre prorogeant et complétant pour 1939, la loi du 13 décembre 1937 réduisant, pour l'année 1938, les traitements et indemnités divers servis par l'Etat de Vaud.

1939.

Règlement du 12 juillet pour les médecins scolaires.

Décision du 7 septembre concernant le traitement des remplaçants du personnel enseignant mobilisé.

Arrêté du 10 octobre relatif au traitement des magistrats, fonctionnaires, employés, aides et ouvriers de l'Etat en service actif.

1940.

Arrêté du 16 février relatif aux traitements des magistrats, fonctionnaires, employés, aides et ouvriers de l'Etat de Vaud en service actif.

Arrêté du 10 mai concernant la protection de la flore.

Loi du 18 décembre réduisant, pour l'année 1941, les traitements et indemnités divers servis par l'Etat de Vaud.

Loi du 18 décembre prorogeant, pour 1941, la validité de la loi du 13 décembre 1937 sur les pensions de retraite du corps enseignant et du corps pastoral vaudois.

Décret du 18 décembre sur l'octroi d'allocations exceptionnelles pour l'année 1941.

Décision du 27 décembre modifiant l'application de l'arrêté du 16 février 1940 aux membres du personnel enseignant faisant du service militaire pendant les vacances.

Suisse romande.

Règlement du 12 février 1941 modifiant celui du 20 septembre 1910 concernant le Diplôme intercantonal romand pour l'enseignement du français en pays de langue étrangère.
